

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
9 JUILLET 2020

DATE d’AFFICHAGE
17 JUILLET 2020

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 36
Votants : 37

L’an deux mille vingt,

le 16 juillet à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire au Centre d’Animation du Vieux-Couvent à Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - M. Jean-François BREGER, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Alain HALIMI, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Mme Nicole KORN, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : M. Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC.

Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC donne pouvoir à M. Patrick BEILLON

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Bruno HUBERT a été élu Secrétaire.

DELIBERATION N°76-2020 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le Président rappelle que par délibération n°75-2020 du 16 juillet 2020 le Conseil Communautaire a fixé le nombre de vice-Présidents à 11.

L’élection des vice-Présidents doit se faire au scrutin secret, à la majorité absolue, et de manière uninominale. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n’a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l’élection a lieu à la majorité relative. En cas d’égalité, le plus âgé est déclaré élu.

- Election du ou de la 1^{er(e)} vice-président(e)

Le Président fait donc procéder à l’élection du ou de la 1^{er(e)} vice-Président(e).

Il sollicite les candidats à la fonction à se faire connaître, puis invite le Conseil Communautaire à procéder au scrutin.

Chaque délégué, à l’appel de son nom, remet, dans l’urne, son bulletin de vote fermé.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l’urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 32
- Majorité absolue : 17
- Ont obtenu :

- Mme Marie-Thérèse CABON : 32 voix, élue

Mme Marie-Thérèse CABON, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée première vice-présidente, et est immédiatement installée.

Puis, dans les mêmes conditions, le Président fait procéder à l'élection des autres vice-Présidents.

• Election du ou de la 2^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17
- Ont obtenu :

- M. Guy DAVID : 33 voix, élu

M. Guy DAVID, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé deuxième vice-président, et est immédiatement installé.

• Election du ou de la 3^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 35
- Majorité absolue : 18
- Ont obtenu :

- M. Jean-François BREGER : 35 voix, élu

M. Jean-François BREGER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé troisième vice-président, et est immédiatement installé.

• Election du ou de la 4^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 31
- Majorité absolue : 16
- Ont obtenu :

- M. Patrick BEILLON : 31 voix, élu

M. Patrick BEILLON, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé quatrième vice-président, et est immédiatement installé.

• Election du ou de la 5^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de bulletins blancs : 9
- Nombre de suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 14
- Ont obtenu :

- Mme Muriel MALNOE : 20 voix, élue

- Mme Isabelle SIRLIN : 7 voix

Mme Muriel MALNOE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée cinquième vice-présidente, et est immédiatement installée.

• Election du ou de la 6^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 33
- Majorité absolue : 17
- Ont obtenu :
 - M. Denis LE RALLE : 33 voix, élu

M. Denis LE RALLE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée sixième vice-président, et est immédiatement installé.

• Election du ou de la 7^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 34
- Majorité absolue : 18
- Ont obtenu :
 - M. Noël PAUL : 34 voix, élu

M. Noël PAUL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée septième vice-président, et est immédiatement installé.

• Election du ou de la 8^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 34
- Majorité absolue : 18
- Ont obtenu :
 - M. Jean-Marie LABESSE : 34 voix, élu

M. Jean-Marie LABESSE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée huitième vice-président, et est immédiatement installé.

• Election du ou de la 9^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 11
- Nombre de suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14
- Ont obtenu :
 - M. Samuel FERET : 26 voix, élu

M. Samuel FERET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée neuvième vice-président, et est immédiatement installé.

• Election du ou de la 10^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 34
- Majorité absolue : 18
- Ont obtenu :

- M. Gérard GUILLOTIN : 34 voix, élu

M. Gérard GUILLOTIN, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée dixième vice-président, et est immédiatement installé.

• Election du ou de la 11^{ème} vice-président(e)

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 37
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 32
- Majorité absolue : 17
- Ont obtenu :

- M. Bertrand ROBERDEL : 32 voix, élu

M. Bertrand ROBERDEL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée onzième vice-président, et est immédiatement installé.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 21/07/2020

Le Président,

